

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 20 Novembre

Point de situation COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

> Une tendance à la baisse des indicateurs de suivi de l'épidémie, mais une poursuite à ce stade de l'augmentation des hospitalisations et réanimations

CHIFFRE CLÉ

↘ des nouveaux
cas positifs

- 36 %

16 992 semaine 45

10 643 semaine 46

En Nouvelle-Aquitaine, la progression du virus ralentit. Cette tendance observée depuis début novembre se confirme avec une forte baisse du taux d'incidence (177,4/100 000 contre 283,2 semaine 45) et une diminution du taux de positivité (12 % contre 14,5 % semaine 45).

Si la tendance à la baisse est observée dans toutes les classes d'âge, elle est moindre chez les personnes de 75 ans et plus (255/100 000 en semaine 46 contre 280/100 000 en semaine 45). Dans cette classe d'âge, on note d'ailleurs semaine 46 une augmentation du taux de positivité (14,1 % contre 13,5 % semaine 45).

La circulation de la COVID-19 reste hétérogène sur le territoire néo-aquitain, avec un taux d'incidence variant de 75,6/100 000 hab. en Charente-Maritime à 290,7/100 000 hab. dans la Creuse.

Le taux d'incidence baisse fortement dans tous les départements. Les diminutions les plus importantes sont observées dans les départements de la Dordogne, des Pyrénées-Atlantiques et de la Haute-Vienne.

Le taux de positivité a également diminué dans tous les départements sauf dans le Lot-et-Garonne où il est en légère augmentation et dans la Vienne où il est resté stable.

Au 18 novembre 2020, 1 832 personnes sont hospitalisées (+ 147 en une semaine) pour Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine, dont 268 en service de réanimation ou soins continus (+ 24 en une semaine), en hausse depuis début octobre.

Le nombre de personnes actuellement hospitalisées pour Covid-19 est bien supérieur à celui observé au mois d'avril 2020 (866 au 14 avril). Le nombre de personnes admises en réanimation est également légèrement supérieur à celui observé au pic de la première vague de l'épidémie (251 au 14 avril).

Parmi les 1842 patients actuellement hospitalisés, près de 80 % ont plus de 60 ans et la majorité concerne des établissements de Gironde (22,0 %) et des Pyrénées-Atlantiques (22,5 %).

Ces indicateurs imposent de rester toujours vigilant. Il s'agit de préserver les personnes fragiles qui risquent de développer des formes graves du Covid, notamment les personnes âgées qui restent encore largement impactées par la progression de l'épidémie dans notre région.

Le maintien de la décrue du nombre de cas de Covid19 est également le meilleur moyen de ne pas saturer

le système hospitalier régional et ainsi de continuer à prendre en charge les patients hors Covid.

Il convient donc que **chacun continue de respecter les règles du confinement** (gestes barrières, distanciation physique, aération des pièces, réduction des contacts, ...), **se fasse tester et s'isole quand cela est nécessaire**. L'utilisation de l'application [TousAntiCovid](#) est recommandée pour faciliter la recherche des cas contacts et l'application des mesures d'isolement afin de casser rapidement les chaînes de contamination.

> Données épidémiologiques

Du 9 novembre 2020 au 15 novembre 2020									
Départements	Testés	Tests positifs	Taux de positivité (%)	Taux de d'incidence pour 100 000 hab.	Total positifs du 21/01/20 au 15/11/2020	Hospitalisations au 18/11/2020	Dont réanimations au 18/11/2020	Total des Retours à domicile depuis le 21/01/20	Total des décès depuis le 21/01/20
Charente	4 607	549	11,9 ↘	157,7 ↘	4 057	65↗	8↘	125	25
Charente-Maritime	7 745	489	6,3↘	75,6 ↘	5 079	106↘	23↗	329	86
Corrèze	4 242	504	11,9 ↘	209,7 ↘	3 709	80↗	10↗	272	77
Creuse	2 325	338	14,5↘	290,7 ↘	2 283	74↘	10↘	181	36
Dordogne	6 630	662	10,0 ↘	162,1 ↘	5 897	91↘	17↗	193	29
Gironde	20 462	2 431	11,9 ↘	148,8 ↘	33 154	397↗	109↗	1 991	311
Landes	6 631	897	13,5 ↘	217,7 ↘	7 430	108↗	16↗	222	44
Lot-et-Garonne	4 817	793	16,5 ↗	240,1↘	5 605	84↗	15↗	223	35
Pyénées-Atlantiques	13 210	1 791	13,6 ↘	262,2 ↘	17 778	413↗	24↗	630	120
Deux-Sèvres	6 578	709	10,8 ↘	190,3 ↘	5 439	80↗	12↗	170	55
Vienne	6 417	854	13,3 →	195,2 ↘	7 660	169↗	15↘	330	105
Haute-Vienne	4 848	626	12,9 ↘	168,8 ↘		165↗	9→	334	88
Nouvelle-Aquitaine	88 512	10 643	12,0 ↘	177,4 ↘	105 407	1 832↗	268↗	5 000	1 011

>>En savoir plus

[Le Point épidémiologique de Santé Publique France du 18 novembre 2020](#)

Déploiement des tests antigéniques : un outil supplémentaire dans l'arsenal de lutte contre le coronavirus

Le test antigénique est un outil supplémentaire à la main des professionnels de santé pour détecter une infection à la Covid-19, même si les tests RT-PCR restent la technique de référence. Réalisés par prélèvement naso-pharyngé, ces nouveaux tests présentent l'avantage de la rapidité : un résultat entre 15 à 30 mn. Cette rapidité de résultat permet de prendre immédiatement les mesures de protection nécessaires (contact tracing, isolement) afin de casser les chaînes de transmission. Dès le mois d'octobre, ils ont été expérimentés à Bordeaux avec l'appui du CHU. Ils sont maintenant déployés dans toute la Nouvelle-Aquitaine.

> À qui le test antigénique est-il réservé en priorité ?

- ↘ Aux personnes symptomatiques, dans le cadre d'un diagnostic individuel, à condition que l'apparition des symptômes remonte à moins de 4 jours.

Lorsque les professionnels de santé, habilités à réaliser les tests antigéniques, l'estiment nécessaire les tests antigéniques peuvent être utilisés pour des personnes asymptomatiques, à l'exclusion de personnes contacts ou détectées au sein d'un cluster.

➤ **Dans le cadre d'opérations de dépistage collectif au sein de populations ciblées** (hébergements collectifs, EHPAD, établissements pénitentiaires, lycées...) **quand le résultat doit être rendu à très courte échéance** (ex : retour de congés de personnels en EHPAD, passagers aériens qui n'auraient pas pu bénéficier d'un test RT-PCR à temps). Ces opérations peuvent également être organisées par un employeur ou une collectivité publique **en cas de suspicion de cluster ou de circulation particulièrement active du virus**. Elles doivent faire l'objet d'une déclaration au représentant de l'Etat dans le département.

Ces tests sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie sur présentation de la carte vitale, sans ordonnance médicale.

A noter :

Le test RT-PCR doit être privilégié en raison de sa sensibilité supérieure, dans les situations à fort potentiel de transmission ou de risque important, c'est-à-dire pour :

- les personnes contacts,
- les personnes à risque de développer une forme grave,
- les personnes symptomatiques lorsque les symptômes datent de plus de 4 jours,
- dans le cas de recherche d'un cluster.

> **Qui est habilité à réaliser et interpréter ces tests antigéniques ?**

Les médecins, les pharmaciens et les infirmiers diplômés d'Etat constituent le trio habilité à réaliser à interpréter ce test en ville pour du diagnostic individuel, à condition d'avoir été formés au préalable. Ces professionnels de santé ont pour obligation de remettre un document sur la conduite à tenir en cas de résultat positif ou négatif et de renseigner le système d'information national de dépistage, dénommé «SI-DEP». Les Néo-aquitains désireux de savoir si leur médecin traitant, pharmacien ou infirmier propose ce nouveau moyen de dépistage sont invités à les contacter directement.

> **Quelle conduite à tenir en fonction du résultat du test ?**

La conduite à tenir et la stratégie de contact-tracing sont les mêmes que pour les tests RT-PCR :

- **Si le résultat est positif : isolement immédiat + prise en charge médicale + recherche des cas contacts** (à noter : un test antigénique positif ne nécessite pas de confirmation par un test RT-PCR),
- **Si le résultat est négatif : le patient doit continuer à respecter les gestes barrières**. Il est invité à **consulter son médecin traitant** qui pourra, en fonction de la situation et de son analyse médicale, prescrire ou non un test RT-PCR en complément du test antigénique.
 - En cas de résultat **négatif chez une personne symptomatique âgée de 65 ans ou plus et/ou présentant au moins un facteur de risque** (antécédents cardiovasculaires, diabète et obésité, pathologies chroniques respiratoires, cancers...), il est **recommandé de consulter son médecin et de confirmer le résultat du test antigénique par un test RT-PCR de contrôle étant donné le risque de résultats faux-négatifs**.

> **Comment s'organise l'approvisionnement en tests ?**

L'approvisionnement se fait pour les pharmaciens directement auprès des centrales d'achat ou de grossistes répartiteurs, **pour les médecins et infirmiers (sans avance de frais) auprès de leur pharmacie d'officine**.

La région Nouvelle-Aquitaine a quant à elle reçu une **première dotation initiale étatique de 412 800 tests pour doter les établissements de santé et médico-sociaux** au travers des GHT (Groupements hospitaliers de territoire) et réaliser des opérations de dépistage ciblées.

> **Ces tests sont-ils pris en compte dans les statistiques ?**

Tous les résultats (positifs comme négatifs) sont comptabilisés comme le sont les tests RT-PCR, afin de garantir l'exhaustivité de la surveillance épidémiologique.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Utiliser les outils numériques (ToutAntiCovid)

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Covid-19 : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Covid-19 : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr